



# FONAREV

Fonds national des réparations des victimes de violences  
sexuelles liées aux conflits et des victimes des crimes  
contre la paix et la sécurité de l'humanité

*Le Directeur Général*

Réf. : FONAREV/DG/DF/BL/ICAR/C.G.PM/P.059105/2025

Kinshasa, le 06 APR 2025

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS

Recrutement des cabinets chargés de l'identification et de la due diligence des organisations éligibles  
à l'écosystème du FONAREV en vue d'un partenariat  
AMI N°23-PI/DG FONAREV/CGPMP/PF/04-2025

Source de financement : Sur fonds propres  
Date de publication : 06 mai 2025  
Date de remise offres : 05 juin 2025  
Durée de la mission : 60 jours calendaires

1. Le présent avis public à manifestation d'intérêts fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics du Fonds National des Réparations des Victimes de Violences Sexuelles liées aux Conflits et des Victimes des Crimes contre la Paix et la Sécurité de l'Humanité, **FONAREV** en sigle, approuvé par la DGCMF en date du 17 février 2025 et paru sur les sites web à accès libre [www.arnp-rdc.cd](http://www.arnp-rdc.cd) et [www.fonarev.cd](http://www.fonarev.cd).
2. Le **FONAREV** a sollicité et obtenu du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, des fonds, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché du recrutement des cabinets chargés de l'identification et de la due diligence des organisations éligibles à l'écosystème du **FONAREV** en vue d'un partenariat.
3. Le **FONAREV** mène plusieurs programmes et actions de nature à faciliter l'opérationnalisation des mesures des réparations. Ces actions incluent entre autres des programmes pilotes visant à :
  - Identifier et évaluer les parties prenantes de son écosystème ;
  - Coordonner l'interaction avec l'écosystème en vue d'assurer le suivi dans la mise en œuvre de ses projets ;
  - Mettre en place les méthodologies de sélection et de vérification de l'écosystème.
  - Évaluer le risque opérationnel, financier et réglementaire auprès de chaque partenaire pressenti ;
  - Conduire une due diligence rigoureuse, et organiser ses activités autour des résultats obtenus.

C'est dans ce cadre que le **FONAREV** souhaite recruter cinq (5) cabinets de conseil expérimentés qui dans leur parcours ont fait preuve d'une expertise avérée dans la réalisation des missions de due diligence en matière de partenariat et d'audit organisationnel.

Les cabinets sélectionnés devront déployer leurs équipes dans les territoires et les villes de 26 provinces

de la RDC (145 territoires et 32 villes) subdivisées en 5 zones ci-dessous :

1. Les provinces de Léopoldville (Kongo central, Kinshasa, Kwilu, Mandombe,) et le Kasai
2. Les provinces de l'Ancienne Equateur (Equateur, Mongala, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi, Tshuapa)
3. Les provinces de l'Ancienne Oriental (Bas-Uélé, Haut-Uélé, Ituri, Tshopo) et le Sankuru
4. Les provinces du Grand Kivu (Maniema, Nord et Sud Kivu) et le Tanganyika
5. Les provinces du Grand Katanga (Haut-Katanga, Lualaba, Haut-Lomami), le Kasai Oriental et Central.

Pour chaque zone cible, un cabinet sélectionné pourra :

- Procéder à l'identification des organisations et associations de l'écosystème opérant dans le domaine de la prise en charge des victimes violences sexuelles liées aux conflits et des victimes des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité qui sont prêtes à collaborer avec le **FONAREV** ;

Un autre cabinet aura la charge de :

- Réaliser une due diligence complète de chaque organisation et association répondant aux critères en vue d'évaluer sa capacité à mener efficacement les missions futures qui pourraient être confiées par le **FONAREV** (Gouvernance, Opérations, Gestion Financière, Contrôle interne, Reporting) ;
- Rédiger un registre des organisations et associations de l'écosystème retenues et disposées à collaborer avec le **FONAREV**.

**N.B. le cabinet ayant identifié les partenaires dans une zone ne pourront pas réaliser la due diligence dans la même zone.**

#### 4. Profil du Cabinet

Le Cabinet devra répondre aux critères suivants :

- Être un cabinet d'audit ou de conseil de renommée internationale avec une représentation et une expérience d'au moins dix (10) ans en République Démocratique du Congo (joindre les statuts et RCCM) ;
  - Justifier d'une expérience d'au moins cinq (5) ans dans l'accompagnement des établissements publics en République Démocratique du Congo (joindre les preuves justifiant cette expérience (attestations de bonne fin, contrats, etc.)) ;
  - Produire des preuves de réalisation d'au moins trois (3) missions de due diligence en matière de partenariat ou des missions similaires (joindre les attestations de bonne fin émises par les clients) ;
  - Avoir une bonne connaissance théorique du Système d'Information Démographique (SIDEM) en général et celui de la RDC en particulier est un atout ;
  - Avoir une expertise dans le domaine du conseil juridique et de conformité auprès des Organisations Non Gouvernementales de développement.
  - Une solide compréhension des lois et règlements qui régissent les organisations à but non lucratif en RDC.
5. Le **FONAREV** invite les consultants (Cabinets) à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets d'audit intéressés doivent soumettre leurs dossiers de manifestation d'intérêt comprenant :
- Une lettre de manifestation d'intérêts ;
  - Les statuts, RCCM, identification nationale et numéro d'impôts ;
  - Une présentation du cabinet, de son expérience et de ses qualifications ;
  - La méthodologie proposée pour réaliser la mission ;

6. Le consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) en accord avec les procédures définies dans la loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics. Les candidats éligibles et intéressés sont invités à soumettre un dossier de manifestation d'intérêts en vue de la constitution d'une liste restreinte. **A ce stade de la procédure, seules les expériences et qualifications du cabinet ou de la firme seront évaluées.**
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir les Termes de référence et aussi des informations supplémentaires tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 10 heures 00 à 15 heures 00 (heure de Kinshasa) :

**FONAREV**

Immeuble la Référence, 4<sup>ème</sup> étage, Cellule de passation des marchés, 3498 avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombe, Kinshasa  
Tél : (+243) 97 544 68 38  
Email : [cgpmp@fonarev.cd](mailto:cgpmp@fonarev.cd)

8. Les manifestations d'Intérêt devront être soumises en **Français** au plus tard **le jeudi 05 juin 2025 à 14 heures 00 (heure de Kinshasa), sous pli fermé, en cinq (5) exemplaires (1 original et 4 copies), portant la mention : « AMI N°23-PI/DG FONAREV/CGPMP/PF/03-2025 - Recrutement des cabinets chargés de l'identification et de la due diligence des organisations éligibles à l'écosystème du FONAREV en vue d'un partenariat. »** à l'adresse suivante :

**FONAREV**

Immeuble la Référence, 4<sup>ème</sup> étage, Cellule de passation des marchés, 3498 avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombe, Kinshasa  
Tél : (+243) 97 544 68 38  
Email : [cgpmp@fonarev.cd](mailto:cgpmp@fonarev.cd)

9. L'ouverture publique des dossiers de manifestations d'intérêt déposés aura lieu **le jeudi 05 juin 2025 à 14 heures 30 (heure de Kinshasa)** à l'adresse indiquée ci-dessous en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent :

**FONAREV**

Immeuble la Référence, 4<sup>ème</sup> étage, salle de réunion du **FONAREV**, 3498 avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombe, Kinshasa  
Tél : (+243) 97 544 68 38  
Email : [cgpmp@fonarev.cd](mailto:cgpmp@fonarev.cd)

**FATA MAKUNGA Patrick**

**Directeur Général**

